

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MARDI 29 MARS 2022 A 17H30**

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué et constitué, s'est réuni sous la présidence de Nicolas JOUVE, Maire.

Présents : Nicolas JOUVE, Sébastien JOUVE, Chantal HERRAULT, Jean-Camille LARROQUE, Marlène NEIGE, Jean-François MELOT

Représenté : -

Absent : Antoine BENEZY

Secrétaire de séance : Chantal HERRAULT

Date de convocation : 24 mars 2022

En présence de Chrystèle FARGE, secrétaire de mairie.

**► Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 21 décembre 2021**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**► Vote du Compte Administratif 2021**

Budget communal

Les dépenses de fonctionnement réalisées au cours de l'exercice se sont élevées à **93 880,85 €**. Le montant des titres émis au cours de l'exercice s'établit à **114 570,14 €**.

Le solde d'exécution propre de l'exercice 2021 s'élève à **20 689,29 €**, montant auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de l'exercice précédent **20 729,84 €** pour déterminer le résultat de clôture de la section de fonctionnement qui s'élève à **41 419,13 €**.

En investissement, le solde d'exécution propre de l'exercice 2021 s'élève à **- 18325,19 €**, montant auquel il convient d'ajouter le déficit reporté de l'exercice précédent **4 327,11 €** pour déterminer le résultat de clôture de la section d'investissement qui s'élève à **- 22 652,30 €**.

Service des Eaux

Les dépenses réalisées au cours de l'exercice se sont élevées à **7 642,24 €**. Le montant des titres émis au cours de l'exercice s'établit à **7 652,24 €**.

Le solde d'exécution propre de l'exercice 2021 s'élève à **0,00 €**. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à **0,00 €**.

En investissement, le solde d'exécution propre de l'exercice 2021 s'élève à **- 2 808,23 €**, montant auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté de l'exercice précédent **31 446,69 €** pour déterminer le résultat de clôture de la section d'investissement qui s'élève à **28 638,46 €**.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Sébastien JOUVE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, délibérant sur les comptes administratifs de la Commune et du Service des Eaux de l'exercice 2021, dressés par Monsieur le Maire, décide d'adopter, à l'unanimité, les comptes administratifs 2021 de la Commune et du Service des Eaux.

**► Vote du compte de gestion 2021**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion (Commune et Service des Eaux) dressés pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

### ► Affectation du résultat 2021

#### Budget communal

Compte tenu des éléments ressortant du Compte Administratif 2021, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement **41 419,13 €** de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement au c/1068 sur BP 2022	<b>22 652,30 €</b>
Report en fonctionnement, ligne R 002 du Budget Principal 2022 pour	<b>18 766,83 €</b>

Le Conseil marque son accord à l'unanimité.

#### Service des Eaux

Compte tenu des éléments ressortant du Compte Administratif 2021, le résultat à affecter est de **zéro**.

Le Conseil marque son accord à l'unanimité.

### ► Vote du taux des taxes locales pour 2022

Nicolas présente au Conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de fixer comme suit les taux pour l'année 2022 :

Taxes foncières (bâti)	<b>27,46 %</b>
Taxes foncières (non bâti)	<b>53,22 %</b>

### ► Travaux Eparage – Elagage

Nicolas, intéressé à l'affaire, sort de la salle.

Sébastien JOUVE présente au Conseil municipal un devis de M. Tronche André pour les travaux d'éparage.

Le nombre d'heures est en augmentation car il y a l'éparage de la piste de l'ancienne route de Port Dieu en plus.

Le montant est de 2 750 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide le devis de M. Tronche André.

Sébastien JOUVE présente 2 devis pour les travaux d'élagage.

Entreprise ROZET 1 400,00 € HT/km soit 8 400,00 € HT pour 6 kms

Entreprise CHADEYRON-JOUVE 1 200,00 € HT soit 7 200,00 € HT pour 6 kms

L'entreprise CHADEYRON-JOUVE propose d'effectuer les 6 kms en plusieurs tranches, soit 2 kms par an.

L'entreprise ROZET propose uniquement une seule venue.

Au vu de la somme importante des travaux, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise CHADEYRON-JOUVE pour effectuer 2 kms d'élagage de voirie cette année.

Jean-François MELOT demande à ce que la partie de Prunt la plus dangereuse soit réalisée en priorité.

### ► Budget 2022

#### - Commune

Le budget primitif 2022 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à la somme de **133 505,93 €**.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **62 870,43 €**.

## **- Service des Eaux**

Le budget primitif du service des eaux 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section de fonctionnement à la somme de **10 191,00 €**.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **35 452,10 €**.

Le budget 2022 est adopté à l'unanimité.

### **► Refuge animalier**

La convention n'ayant pas été reçue par la commune, le sujet est reporté au prochain conseil.

### **► Questions diverses**

► Nicolas indique que sur promesse de Patrice Pope, la commune de Confolent devrait être reliée au réseau du Syndicat à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

L'eau distribuée ne sera pas celle de Vebret car le forage n'est pas utilisable. Celle du Puy Marillou est étudiée mais le Cantal est entrain de réaliser son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable et la réponse ne sera donnée qu'en décembre 2022.

► Monsieur Jean-François Mélot fait remarquer que le compte rendu du dernier conseil n'a pas été affiché avant aujourd'hui et que le délai ne doit pas être respecté. La secrétaire de mairie lui répond qu'effectivement elle n'a pas eu le temps de le faire mais que Chantal lui avait bien transmis en temps et en heure.

► Les travaux de voirie de cette année concernent une partie de la piste jusqu'à la route qui rejoint Monestier-Port-Dieu et la voie communale qui va du cimetière au château d'eau.

► Une question de Jean-François Melot sur l'entretien du patrimoine : Où en est-on du dossier de subvention pour les vitraux ? Nicolas va recontacter la personne qui s'en occupe.

Cette année, la réfection de la couverture du préau et de la bascule va être réalisée.

Chantal demande une révision de la toiture de l'église de Confolent.

L'artisan ayant réalisé les margelles de la fontaine va en faire parvenir d'autres afin qu'elles soient changées.

► Tenue du bureau de vote : 10 et 24 avril 2022

8h – 10h : Nicolas – Nicole

10 h – 12 h : Sébastien – Jean-Camille

12 h – 14 h : Jean-François Melot – Antoine

14 h – 16 h : Chantal – Marlène

16 h – 19 h : Jean-François Bénézy – Nicolas

► La Conf demande la mise à disposition d'un local fermé pour stockage de leur matériel (friteuse-four). Peut-être la bascule.

► Suite à l'incendie sur le terrain de Mme Monique Bringaud, il faudrait lui demander de le nettoyer afin que cela ne se reproduise pas

Fin de séance 19H15.